



Formation sur mesure



Parcours personnalisé



Attestation des compétences acquises

OBJECTIFS

Dispositif d'apprentissage du français, visant :

- l'acquisition d'un usage quotidien de la langue et des clés nécessaires à une bonne insertion dans la société française au travers de l'apprentissage des usages et des valeurs de la République.

Parcours préparant aux niveaux A1, A2 et B1 oral

• *Parcours obligatoire (A1) :*

Il vise la progression vers le niveau A1 du CECRL. L'obtention de la carte de séjour pluriannuelle est conditionnée à l'assiduité et au sérieux dans le cadre du CIR.

• *Pour les parcours complémentaires et facultatifs A2-B1 :*

Ils visent l'atteinte des niveaux A2 et B1 oral.

Ces exigences linguistiques sont l'une des conditions requises respectivement pour la délivrance de la carte de résident et l'accès à la nationalité française et permet d'émarger aux dispositifs de la formation professionnelle.

PUBLIC

Public étrangers en situation régulière, ayant vocation à résider durablement en France, signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (c'est-à-dire primo-arrivants de plus de 16 ans, hors Union Européenne)

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

DURÉE

4 Parcours CIR : 100 à 600 heures

2 Parcours complémentaire : 50 à 100 heures

En fonction du positionnement initial et de l'orientation OFII. De 20 heures à 30 heures hebdomadaires.

Possibilités de cours du soir et/ou du samedi.

PROGRAMME DE FORMATION MODULAIRE

Parcours linguistiques proposé en lien avec le Cadre européen commun de référence (CECR) du Conseil de l'Europe pour répondre aux besoins du public.

La formation aborde les 4 compétences langagières :

Compréhension orale - Compréhension écrite - Production orale et interaction orale - Production écrite

Formation modulaire niveau A1 à B1 à l'oral :

- **COMPRENDRE :**
 - Ecouter
 - Lire
- **PARLER :**
 - Prendre part à une conversation,
 - S'exprimer oralement en continu
- **ECRIRE :**
 - Communication et Compréhension écrite
 - Expression écrite
- **VIE PRATIQUE ET VIE PUBLIQUE**
 - L'éducation et la culture
 - Les déplacements
 - La famille, la santé
 - Le logement
 - Vie professionnelle
- **Visites de sites**
- **intervention de personnes extérieures**
- **Préparation au DELF**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentiel pour 80% du temps et mise en situation pour 20% du temps (hors les murs ou interventions extérieures)
- Apprentissage du français en fonction des besoins des participants
- La démarche pédagogique s'appuie exclusivement sur des documents authentiques issus de l'environnement des apprenants, elle intègre :
 - l'utilisation de ressources numériques, interactives et de technologies favorisant l'immersion linguistique, le développement des compétences langagières et l'autonomie du bénéficiaire (Plateforme pédagogique en ligne, TICE...)
 - des temps d'auto-apprentissage, seuls ou en petits groupes, encadrés par un formateur, dans un espace adapté. Ces temps sont à inscrire dans toutes les déclinaisons des parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION = EVALUATIONS ET AUTO-EVALUATIONS

- **Site de l'OFII : positionnement sur plateforme et orientation des bénéficiaires :** le temps de la plateforme est consacré à l'accueil et au positionnement donnant accès aux parcours A1, A2 et B1 oral.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Actions de dates à dates ou en entrées et sorties permanentes selon les lieux de formation

Rythme hebdomadaire de 20 à 30 heures hebdomadaires.

Les ateliers de formation sont sur des demi-journées de 3.5 heures

LES + DE LA FORMATION

Chaque personne est suivie par un formateur référent.

SIEGE

LRF - 52 Rue Jacques Babinet
31100 TOULOUSE CEDEX

Tél : 05 62 48 53 20 – Fax : 05 62 48 53 21
contact@lrf.asso.fr - www.lrf.asso.fr

LIEU DE LA FORMATION :

11 place Abbal
31100 Toulouse
Tél : 05.62.48.53.20



HORAIRES DU CENTRE :

Lundi à vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

PRESCRIPTEURS

Le parcours de formation est accessible sur orientation interne des services de l'OFII.
Passage obligatoire par les plateformes de l'OFII.

FINANCEMENT

La formation est prise en charge par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Formation n'ouvrant pas droit à rémunération

Chaque signataire ne peut disposer que d'un seul parcours par niveau.

- **Pendant la formation** : construction d'un portfolio. Les acquis du stagiaire sont évalués en continu à l'issue de chaque thématique de formation à partir d'outils d'évaluation, d'autoévaluation ou des mises en situation.

Deux évaluations réalisées durant le parcours à partir de tests et mises en situations : une évaluation intermédiaire à mi-parcours et une évaluation finale en fin de parcours.

Reconnaissance en fin de formation :

Attestation d'acquisitions de compétences en langue française en référence au niveau A1 à B1 oral du CEFR (cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) sera remise au stagiaire.

- Certificat de suivi de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Les moyens matériels permettent à chaque personne de suivre sa formation et de bénéficier de l'ensemble des prestations :

- Des salles de formation adaptées au travail individuel ou en groupe suivant les besoins
- Un bureau pour des entretiens individuels
- Plateforme pédagogique en ligne, avec cours, exercices d'application, QCM d'évaluation...
- Pour les activités numériques : 1 poste informatique par personne.
- **Centre ressources équipé** :
 - d'ordinateurs pour les apprentissages en autoformation (ONLINEFORMAPRO, FLE...)
 - de supports d'auto-formation adaptés au public ciblé,
 - de multi supports : supports classiques et numériques téléchargeables et imprimables.
- Une salle de restauration équipée de micro-ondes, frigo,...
- **Formateurs-trices** : expérimentés-ées 3 à 5 ans d'expérience



Demande d'information à :

contact@lrf.asso.fr

Tél : 05.62.48.53.20

Fax : 05.62.48.53.21

